

Communication N° 17 - 2011 au Conseil communal

29 juin 2011

Rehaussement des ponts routiers du Tirage, du Prieuré et de Château-Sec, situés sur les voies CFF.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Municipalité de la Ville de Pully, conjointement avec les CFF, vous invite à une **séance publique d'information** relative aux modifications des trois ponts routiers susmentionnés, en vue de l'introduction des trains à 2 étages, le

Judi 7 juillet 2011 à 18h00 au Théâtre de l'Octogone à Pully

En 2009, les CFF ont informé la Municipalité de Pully de leur intention d'utiliser à l'horizon 2013, sur la ligne Lausanne-Vevey, des trains à 2 étages nommés PEL2, ce qui a pour conséquence une modification des 3 ouvrages d'art cités en titre situés à Pully, afin de garantir une hauteur libre sous pont de 6.30 m.

En étroite collaboration avec les CFF, la Direction de l'urbanisme et de l'environnement et celle des travaux et des services industriels ont entrepris plusieurs études préliminaires sur les aspects techniques liés aux passages supérieurs, à la circulation (trafic routier et mobilité douce) et à la requalification de l'espace public.

Ces études ont permis de transformer des exigences à priori difficiles à assumer en milieu urbain, en une opportunité d'améliorer la qualité de l'espace public à la satisfaction de tous les partenaires.

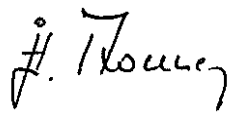
Cette séance d'information publique a pour objectif de présenter aux Pulliérans, et plus particulièrement aux riverains des trois ponts, les projets de modification, ainsi que leur planification.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, et espérant pouvoir compter sur votre présence le 7 juillet, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire



J.-F. Thonney



C. Martin

Pully, le 29 juin 2011